

**SOLIDARITÉ
AVEC HAÏTI**

Suite au séisme qui a frappé le 12 janvier l'île d'Haïti, la Mutualité Française lance un appel à la générosité des adhérents et des mutuelles pour venir en aide à la population sinistrée. Les dons pourront être versés à l'association Mutualistes du monde qui ouvrira très prochainement un compte spécifique.

Renseignements :

Dominique Vellozzi.
Tél. : 01 40 43 31 35
dominique.vellozzi@mutualite.fr
mutualite.fr

L'INFO EN BREF

page 4

**AU JOURNAL
OFFICIEL**

page 4



Dossiers 2010

Les unions régionales assument la mission fédérale locale

Adoption des nouveaux statuts fin 2009 immédiatement suivie d'élections pour mettre les conseils d'administration en conformité : depuis le 1^{er} janvier, les unions régionales sont en mesure d'assumer leurs missions, notamment la responsabilité de la mission fédérale locale.

C'est l'aboutissement d'un processus de longue haleine : depuis le 1^{er} janvier, la plupart des unions régionales sont en mesure de succéder aux unions départementales pour animer la vie fédérale locale. Elles vont ainsi représenter et défendre le mouvement, mais aussi développer des actions de prévention et de promotion de la santé sur leur territoire, en lien avec les orientations de Priorité santé mutualiste.

Ces missions sont définies par les statuts fédéraux votés en décembre 2008 ([lire Afim n° 3375 du 15 décembre 2008](#)). Ce changement vise en particulier à adapter le mouvement à l'évolution de son environnement, avec la création des agences régionales de santé (ARS). Les mutualistes devraient être représentés au sein de ces agences, comme l'a indiqué le Premier ministre, François Fillon, au cours d'un entretien en octobre dernier avec le président de la Mutualité Française, Jean-Pierre Davant ([lire Afim n° 3556](#)

[du 16 octobre 2009](#)). De surcroît, les mutuelles couvrent désormais plusieurs départements, voire régions, ce qui appelle un renforcement de l'échelon régional.

PÉRIODE D'AJUSTEMENT

La fin de l'année 2009 a connu une intense activité statutaire avec l'organisation d'assemblées générales dans toutes les régions. Une première série de réunions a visé

période transitoire qui prendra fin en décembre 2012. Pendant ces deux années, l'organisation opérationnelle devra être mise en place. Elle concerne tant la mission fédérale avec les délégations départementales que la gestion des services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam) par les unions territoriales.

Un document très complet sur le « Transfert de la mission fédérale locale » a été adressé en décembre par la Fédération aux unions régionales. Voté en conseil d'administration le 11 décembre 2009, il permet de poursuivre la mise en œuvre de la réforme statutaire. Il propose notamment le schéma de circulation des cotisations. En 2011, de nouvelles

L'année 2010 ouvre une période transitoire qui prendra fin en décembre 2012. Pendant ces deux années, l'organisation opérationnelle devra être mise en place.

à adopter les nouveaux statuts, puis une deuxième assemblée générale, organisée au cours du quatrième trimestre, a permis de procéder dans chaque territoire à l'élection des membres des conseils d'administration et des bureaux. L'année 2010 ouvre une

réunions seront organisées dans l'ensemble des régions afin de débattre sur les éventuels ajustements nécessaires.

[Milène Leroy](#)

Diminution de l'épidémie de grippe A

La première vague épidémique de grippe A décroît mais ce n'est « pas la fin de l'épidémie », a indiqué le 14 janvier la directrice générale de l'Institut de veille sanitaire (InVS), la Dre Françoise Weber. La vaccination reste recommandée dans les centres de vaccination, en cabinet libéral et bientôt dans certaines grandes entreprises ou administrations.

L'épidémie de grippe A/H1N1 diminue et est passée en dessous du seuil épidémique. Entre le 4 et le 10 janvier, « 144 000 consultations pour infections respiratoires aiguës » ont été dénombrées, contre « 216 000 » fin décembre, a indiqué le 14 janvier la directrice générale de l'Institut de veille sanitaire (InVS), la Dre Françoise Weber. Pour autant, a-t-elle précisé, « nous sommes à la fin d'une vague épidémique mais pas à la fin de l'épi-

 [Imprimer cet article en format texte](#)

démie », car « le virus continue de circuler ». Durant la première semaine de janvier, « 15 nouveaux cas graves » ont nécessité une hospitalisation, soit un total de 1 190 depuis le début de l'épidémie. Au 12 janvier, 22 décès ont été déplorés, portant le nombre total à 246.

FERMER DES CENTRES : « UN PEU TÔT POUR SE PRONONCER »

« Il faut donc continuer la vaccination », a recommandé le directeur général de la Santé, Didier Houssin. En cas de nouvelle vague, comme cela s'est produit au Mexique ou aux USA, la vaccination pourrait réduire l'effet de l'épidémie. Il est cependant « difficile de savoir comment les choses vont évoluer », note Françoise Weber. Malgré la décrue de l'épidémie, Didier Houssin estime qu'il est encore « un peu tôt pour se prononcer » sur la fermeture de centres de vaccination. Il a rappelé que, depuis

le 12 janvier, les médecins exerçant dans un cabinet libéral ou un centre de santé libéral peuvent vacciner leurs patients avec des vaccins monodose ([lire Afim n° 3612 du 11 janvier](#)). La distribution de ces vaccins par les pharmacies est encore en « discussion ».

Des conventions avec de grandes entreprises permettront prochainement à 600 000 salariés de se faire immuniser sur leur lieu de travail, via le médecin du travail. Parmi elles, figurent le laboratoire Sanofi, la SNCF, la RATP, la BNP, Air France, IBM, Michelin, Total... De la même façon, les grandes administrations comme certains ministères vont mettre en œuvre ce dispositif qui concernera « 100 000 personnes », ajoute Didier Houssin. Les hôpitaux où siège un Samu pourront également vacciner à compter du 31 janvier. Enfin, de nouvelles propositions de vaccinations sont faites dans les collèges et les lycées.

↳ [Paula Ferreira](#)

EN DIRECT de la DGMAS

Aide à la complémentaire santé : doublement du montant pour les 16-25 ans

L'article 133 de la loi de finances pour 2010 modifie les montants de l'aide à la complémentaire santé (ACS) pour les jeunes de 16 à 25 ans, laquelle passe ainsi 100 euros à 200 euros.

Cette mesure favorise l'accès aux soins et à la santé des jeunes, comme l'a proposé la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, présidée par Martin Hirsch, dans son Livre vert rendu public le 7 juillet 2009.

Ce nouveau montant annuel (200 euros pour les 16-25 ans) s'applique aux droits nouveaux et reconduits à compter du 1^{er} janvier 2010. Il ne s'applique pas aux droits en cours, pour lesquels

les montants annuels précédents continuent de s'appliquer jusqu'à la reconduction annuelle du droit ACS. Voici ci-contre les montants ACS qui s'appliquent en fonction de la tranche d'âge et des droits en cours.

Ces informations sont disponibles sur [Mutweb](#), portail « Santé », puis « CMU C et ACS », « ACS », « Réglementation ». Vous pouvez également télécharger la plaquette ACS mise à jour et personnalisable par les mutuelles en [cliquant ici](#).

DGMAS. Catherine Cherif.
Mél. : catherine.cherif@mutualite.fr
Tél. : 01 40 43 61 24

Montants de l'ACS par tranche d'âge applicables au 1^{er} janvier 2010

100 € pour une personne de moins de 16 ans

200 € pour une personne de 16 ans à 49 ans

350 € pour une personne de 50 ans à 59 ans

500 € pour une personne de plus de 60 ans

Haïti : course contre la montre

Après le séisme de mardi, les Haïtiens s'apprêtaient à affronter une troisième nuit dans le chaos, au milieu des ruines, de la puanteur des cadavres gisant sur les trottoirs ou ensevelis sous les décombres, tandis que l'afflux d'aide internationale se heurte à un casse-tête logistique. Le gouvernement haïtien parle désormais de 40 000 à 50 000 morts. « *Il y a une quantité énorme de blessés graves, qui se trouvent dans les hôpitaux, mais aussi beaucoup qui n'ont pas réussi à se rendre dans des cliniques ou des centres de soins* », indique Xavier Castellanos, directeur pour les Amériques de la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

Une course contre la montre s'est engagée pour dégager les survivants, installer des hôpitaux de campagne, soigner les blessés, opérer sans électricité ni eau potable, dans des conditions d'hygiène déplorable... observe **Le Parisien/Aujourd'hui en France** (page 6).

Les habitants de Port-au-Prince, rejoints au fur et à mesure par un nombre croissant de sauveteurs étrangers, fouillent les décombres, malgré les risques d'effondrement, constate **Libération** (page 4). Les blessés sont démunis : dans ce pays le plus pauvre des Amériques, seules deux structures de santé sont encore debout. Selon les équipes de Médecins sans frontières déjà sur place, qui avaient pris en charge hier soir plus d'un millier de patients sous des tentes, la plupart des blessés souffrent de traumatismes crâ-

niens et de fractures. D'autres sont traités pour brûlures, parfois sévères, consécutives à l'explosion de bonbonnes de gaz, précise **Le Parisien**.

« *Les besoins sont énormes et tout reste à faire* », souligne, dans **La Croix** (page 3), Françoise Bouchet-Saulnier, l'une des directrices de MSF. « *Mais si tout le monde se déploie en même temps dans Port-au-Prince, cela va devenir le chaos. La ville, par sa configuration géographique fortement encaissée, n'a pas d'espace libre pour absorber de gros déploiements logistiques* », explique-t-elle. D'où l'importance de disposer d'une bonne coordination entre les acteurs sur le terrain. Celle de l'aide internationale est aussi cruciale que l'aide elle-même. La Banque mondiale et le FMI vont apporter chacun 100 millions de dollars. Les Etats-Unis ont prévu une aide immédiate équivalente. Le Canada s'engage à doubler les fonds recueillis auprès de ses citoyens. L'Australie a annoncé 9 millions de dollars, la Commission européenne a débloqué 3 millions d'euros. Enfin, les présidents Nicolas Sarkozy et Barack Obama ont promis de préparer une conférence internationale pour la reconstruction d'Haïti, souligne **Le Figaro** (page 6).

ASSURANCES : LA NOUVELLE AUTORITÉ OPÉRATIONNELLE EN FÉVRIER

L'ordonnance créant la future Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a été exa-

minée hier en Conseil d'Etat et le sera le 20 janvier en Conseil des ministres, annonce le quotidien **Les Echos** (page 33). « *Les décrets d'application sont déjà prêts et les arrêtés de nomination ont été préparés* », a précisé Philippe Jurgensen, président de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (Acam), non sans laisser planer le suspens sur le choix des personnalités qui siègeront à la nouvelle autorité. « *Nous estimons que la première séance de la nouvelle autorité devrait se tenir dès la mi-février* », a indiqué Philippe Jurgensen, cité dans **La Tribune** (page 26). C'est à cette occasion que devrait être validé l'organigramme de l'ACP et officialisées les nominations du secrétaire général, de ses adjoints et des directeurs. Un collège plénier de 16 membres et deux sous-collèges sectoriels, l'un pour la banque et l'autre pour l'assurance, constitueront les organes de décision. Parmi les 16 membres, 4 devraient être choisis dans le secteur de l'assurance. Présidée par le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, l'ACP comptera un vice-président « *disposant d'une expérience professionnelle en matière d'assurance* ». Jean-Philippe Thierry, ancien membre du directoire d'Allianz, a fait connaître sa candidature auprès du gouvernement. « *Son profil "d'assureur capitaliste" ne fait pas l'unanimité parmi les mutualistes du Gema ou de la Mutualité Française* », selon **La Tribune**.

↳ **John Sutton**

SANTÉ

– « *La loi antitabac ne fait pas chuter les infarctus.* » Les résultats sont beaucoup moins spectaculaires en France que chez nos voisins européens. **Le Figaro** page 11.

– « *Scandale de l'amiante : Martine Aubry entendue par le juge comme témoin.* » La première secrétaire du PS est convoquée par un juge sur sa connaissance du dossier de l'amiante, lorsqu'elle dirigeait un organisme chargé de la santé des employés. **Le Parisien/Aujourd'hui en France** page 16.

– « *Une intervention cardiaque sans bistouri.* » Un nouveau modèle de valve cardiaque a été expérimenté au CHU de Rouen (Seine-Maritime). **Le Parisien/Aujourd'hui en France** page 14 et **L'Express** n° 3054, page 86.

SOCIAL

– « *Xavier Darcos : "Retraite et pénibilité : le seul critère qui doit nous guider est l'espérance de vie."* » **Les Echos** page 2.

– « *Le dispositif "formation pendant le chômage partiel" a échoué en 2009.* » Formations peu adaptées, manque de visibilité sur l'emploi du

temps... peu d'entreprises ont envoyé leurs salariés en stage pendant les périodes d'inactivité. **La Tribune** page 6.

ÉCONOMIE

– « *Assurance-vie : les professionnels soumis à de nouvelles obligations.* » Un décret publié lundi au *Journal officiel* impose de nouvelles obligations à l'assureur et à ses distributeurs dans le cadre de conventions. **Les Echos** page 32.

ET AUSSI

● La commission des Affaires sociales du Sénat va auditionner mercredi les représentants des quatre laboratoires pharmaceutiques ayant fourni des vaccins contre la grippe A. **La Tribune** page 6.

● L'arrêt sur l'apposition de photos dissuasives sur les paquets de cigarettes vendus en France a été reporté au printemps. **Le Parisien/Aujourd'hui en France** page 15.

● Un Américain sur 3 est obèse, et les 3/4 de la population sont en surpoids. **La Tribune** page 9.

EN BREF

L'entreprise adaptée Promut, gérée par la **Mutualité Française Côte-d'Or-Yonne**, a organisé le 18 décembre, à Dijon, une soirée festive avec ses partenaires. Elle visait notamment à « célébrer toutes les réussites de l'année, notamment la certification qualité sécurité environnement (QSE) », précise ce groupement.

Les unités de vie de la **Mutualité Française Haute-Vienne**, à Limoges, ont proposé le 12 décembre un marché de Noël avec des objets confectionnés par les résidents.
Véronique Delaye : 05 55 33 06 27

Intériale a inauguré le 3 décembre, à Balma, près de Toulouse (Haute-Garonne), un nouveau bâtiment à haute qualité environnementale. Il accueille les salariés du centre territorial sud de ce groupement. « *La construction privilégie le verre et l'aluminium, les faux plafonds sont recyclables à 100 %, l'énergie est en partie fournie par le soleil* », indique Intériale.
Julie Andrianony : 05 61 63 52 34

Les Mutuelles du Soleil ont ouvert le 30 novembre, à Grasse (Alpes-Maritimes), leur première agence dans cette ville. Ce département compte désormais six agences de ce groupement.
Cyrielle Puglisi : 04 93 92 77 51

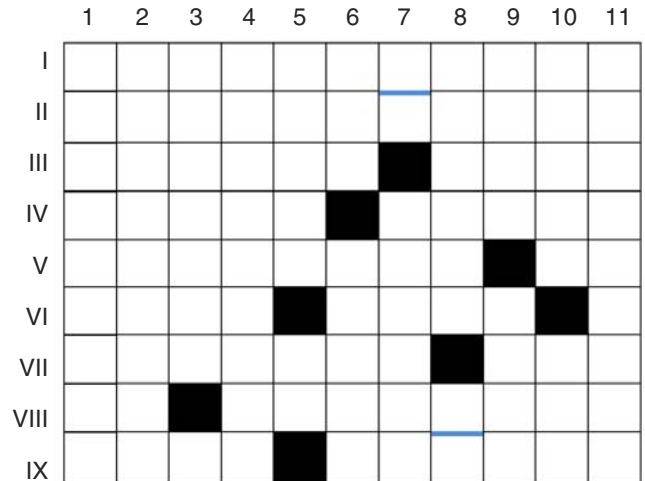
Les mutuelles Ensemble ont remis en octobre, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), des attestations d'initiation aux premiers secours et à la défibrillation automatisées externes aux quelque 60 participants aux ateliers organisés avec la Croix rouge.
Juliette Feytout : 03 44 54 43 44

AU JOURNAL OFFICIEL

Divers arrêtés approuvant la fusion comportant un transfert de portefeuille de bulletins d'adhésion à des règlements et de contrats d'une mutuelle (JO n°12 du 15 janvier 2010).

[Cliquer ici](#)

MOTS CROISÉS N° 189 par Briac Morvan



HORIZONTALEMENT :

I. Blancs des yeux. **II.** Lié à un problème de fondement. **III.** Oreilles chaudes. Mesura. **IV.** Bonne pomme de terre. Fondamental. **V.** Pliasses l'échine. Saint manchois. **VI.** Saintes ou Vierges. Prends un risque. **VII.** Conversions ou relations. Premier parti. **VIII.** Erbium. Sous anesthésiant ou soporifique. **IX.** Fait en fumant. Tâches de vin.

VERTICALEMENT :

1. Parties à l'œil. **2.** Sur le point de retrouver la santé (se). **3.** Grimées. **4.** Recueil de perles. **5.** Arbres d'Amérique. Pronom. **6.** En Ré. Instrument de prélèvement. **7.** Parti d'Arlette. Jumeau de nos aïeux. **8.** Elle décompose les lipides. Rendez-vous raccourci. **9.** Vieux jours. Attaché à la remorque. **10.** Du nez. Don des parents. **11.** Descendues entre les portes.

L'AFIM EN PRATIQUE

Réception de l'Afim.

- L'Afim vous envoie chaque jour un courriel vous signalant la mise à disposition du numéro du jour, accompagné de son sommaire. Ce message vous invite à cliquer sur un lien hypertexte.
- Si nécessaire, lancez votre navigateur Internet (Internet Explorer ou Mozilla Firefox) puis cliquez sur ce lien. Vous accédez alors un espace de téléchargement sans avoir à saisir de mot de passe.
- Le bulletin s'ouvre

automatiquement à l'écran en format PDF. Pour l'enregistrer sur votre disque dur, utilisez la fonction « Enregistrer une copie » du logiciel Adobe reader. Vous pouvez aussi, dans le menu, cliquer sur la petite icône représentant une disquette.

Problèmes

les plus fréquents.

- Le lien vers le bulletin de l'Afim n'est pas cliquable: copiez-le directement dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet pour accéder à l'espace de téléchargement de l'Afim.

Si vous ne voulez pas quitter votre messagerie Internet, ouvrez au préalable une nouvelle fenêtre ou un nouvel onglet.

- Un message d'erreur s'affiche quand vous cliquez sur le lien: lancez votre logiciel de navigation Internet et recliquez sur le lien.
- Le fichier PDF affiche un message d'erreur ou contient des signes cabalistiques: votre version d'Adobe reader® est trop ancienne. Téléchargez gratuitement une version plus récente sur le site:

www.adobe.com/fr

- L'Afim arrive avec retard dans votre boîte aux lettres: prenez contact avec votre fournisseur d'accès, qui est responsable de la délivrance de votre courrier électronique.
- La réception quotidienne s'est interrompue brutalement: avant de nous contacter, vérifiez que votre filtre « anti-spam » (courrier indésirable) ne rejette pas automatiquement le message d'envoi de l'Afim. Demandez conseil à votre service informatique.

AFIM. 255, rue de Vaugirard. 75719 Paris cedex 15. Télécopie: 01 56 08 40 04. www.mutualite.fr. FNMF, organisme régi par le Code de la Mutualité. **Directeur de la publication:** Anne Moraud – **Coordination éditoriale:** Pascal Lelièvre – **Rédacteur en chef:** Jean-Michel Molins (3478) – **Rédactrice en chef adjointe:** Sabine Dreyfus (3361) – **Secrétaire de rédaction:** Marie-Laure Gros – **Maquettiste:** Jérôme Saillard – **Rédacteurs:** Martine Ciprut (3379), Paula Ferreira (3308), Christophe de La Mure (6286), Milène Leroy (3534), Frédéric Lavignette, John Sutton – **Photographe:** Nathanaël Mergui (sauf crédits photos) – **Tél.:** composez le 01 40 43 suivi du numéro de poste – **Mél.:** prénom.nom@mutualite.fr **Relations presse:** Christelle Cros (6326) – **Emission/ réception:** Christelle Cochet. **Tél.:** 01 40 43 34 73. **Mél.:** christelle.cochet@mutualite.fr